

NOUVELLE ÉCOLE DE KINÉ :
QUALITÉ ET ENGAGEMENT AU CŒUR DU PROJET

Orléans, le 07/11/2024

L'Union Régionale des Professionnels de la Santé des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de la région Centre-Val de Loire (URPS MKL CVL) représente les 1800 kinésithérapeutes libéraux de la région, offreurs de soins et maîtres de stage, et a pour ambition d'améliorer et d'étoffer l'offre de soins de kinésithérapie tant sur la qualité des actes que sur la démographie professionnelle.

L'URPS MKL CVL a été interpellée à plusieurs reprises à propos du dossier d'intention déposé par la Croix Rouge pour ouvrir une seconde école de kinésithérapie dans ses locaux de Tours. Bien que l'URPS MKL se sente concernée par le fort besoin d'offre de soins en kinésithérapie dans la région, elle souhaite rappeler que la formation initiale ne fait pas partie de ses prérogatives et ne saurait en aucun cas se positionner en faveur ou non d'un nouveau centre de formation initiale en région.

Les élus de l'URPS MKL s'interrogent néanmoins sur la pertinence de ce projet d'école au regard du contexte régional de l'offre de soins :

- L'implantation de l'école dans la ville la plus fortement dotée en professionnels de santé, dans laquelle le zonage issu de l'avenant 7 de la convention entre les masseurs-kinésithérapeutes et l'Assurance Maladie entraînerait une restriction d'installation ;
- L'augmentation du nombre d'étudiants au total sur la région entre en contradiction et dépasse le besoin établi par la Carte Cible 2023-2030, outil de projection développé par le Conseil Régional en partenariat avec l'OSMS¹ et auquel l'URPS MKL CVL a eu la chance de contribuer.

Enfin, les élus de l'URPS MKL souhaitent rappeler les points de vigilance, identifiés lors de l'Assemblée Générale de l'URPS du 1^{er} décembre 2022 à propos d'un autre projet de centre de formation initiale en kinésithérapie, pour s'assurer de la pertinence du projet pour la région Centre-Val de Loire :

- Le projet doit pleinement s'articuler avec l'Ecole Universitaire de Kinésithérapie de la région Centre-Val de Loire (EUK CVL), seul établissement de formation de la région à ce jour.
- Il ne doit **pas impacter l'organisation de l'EUK**, qui réalise actuellement une expérimentation ambitieuse de la maquette de formation validée par le ministère de tutelle et dont le projet d'universitarisation fera l'objet d'une évaluation courant 2026.
- Les porteurs de projets doivent s'assurer d'avoir les ressources humaines et les terrains de stage pour **accueillir les étudiants**, sans lesquels aucune formation n'est possible.

¹ Observatoire Sanitaire, Médico-social et Social du GIP ALFA Centre-Val de Loire

- Les **quotas doivent être définis en accord avec l'EUK**, dans une vision globale de la formation en région.
- Le **financement des frais d'inscription de tou.te.s les étudiant.e.s** doit être garanti.

Afin que nos futur.e.s confrères et consœurs puissent être encadré.e.s et formé.e.s dans les meilleures conditions, l'URPS MKL CVL demande que ces conditions soient prises en compte et respectées.

L'URPS MKL CVL reste attentive aux indicateurs relatifs à l'apprentissage en formation de kinésithérapie, afin de garantir que ce modèle réponde aux besoins de notre profession et aux enjeux de santé de la région.

L'URPS MKL Centre-Val de Loire tient également à souligner l'importance de l'universitarisation de l'EUK CVL, qui a permis de renforcer le lien entre formation et recherche en kinésithérapie dans notre région. Ce modèle représente un véritable levier d'attractivité pour le territoire et un gage de qualité dans la formation des futur.e.s kinésithérapeutes. Dans cette continuité, l'URPS MKL CVL encourage tout porteur de projet d'institut de formation en région à s'inscrire dans cette dynamique, en promouvant la recherche et l'innovation pour renforcer l'excellence académique.

Tous les acteurs de la région Centre-Val de Loire cherchent activement à endiguer les problèmes liés aux manques de professionnels sur le terrain. Ils nous incombent de décider collectivement des actions pertinentes, bénéfiques à court termes et non délétères sur le temps long.

Contacts :

Morgan COLAS

Président de l'URPS

MKL du Centre-Val de Loire

Mobile : 06.31.99.43.88

@ : presidence@urpsmkl-centrevaldeloire.fr